



Mairie  
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette  
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25  
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com  
[www.valgelon-la-rochette.com](http://www.valgelon-la-rochette.com)

Réceptionné par la Police  
Municipale en date du \_\_\_\_\_

## DEMANDE D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS DU 1er ou 3ème GROUPE

Service Police Municipale  
police@valgelon-la-rochette.com  
Ligne directe : 04 79 25 75 99

Je soussigné \_\_\_\_\_  
Agissant en tant que membre du bureau et ayant signature, de l'association \_\_\_\_\_,  
domiciliée \_\_\_\_\_,

En qualité de  Président(e)  Vice-Président(e)  Trésorier  Secrétaire  Autre \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ courriel : \_\_\_\_\_

Date de la demande (à remettre **un mois** avant la date de la vente ou de l'offre des boissons) : \_\_\_\_\_

Demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boisson sur la commune de Valgelon – La Rochette

1<sup>er</sup> groupe : boissons non alcoolisées (Eaux, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à « 1,2 degré », limonade, thé, café...)

3ème groupe : Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels (vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur) **NE METTRE Q'UNE CROIX DANS L'UNE DES CASES**

Date de la vente ou de l'offre des boissons : \_\_\_\_\_

Horaires (sans dépasser 01h30 du matin – arrêté préfectoral) : \_\_\_\_\_

Lieu de vente ou de l'offre des boissons : \_\_\_\_\_

Evènement ou circonstance de la vente ou de l'offre des boissons : \_\_\_\_\_

Nombre totale de demandes pour l'année en cours (y compris celle-ci) : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

Date de transmission à la gendarmerie

Réponse de la gendarmerie

Avis de Monsieur le Maire

Avis favorable à la demande  Avis défavorable à la demande

signature

Cadre réservé à la Police Municipale de VALGELON-LA ROCHETTE

Avis favorable, arrêté municipal n° \_\_\_\_\_

avis défavorable, courrier réponse n° \_\_\_\_\_

Date de transmission de l'arrêté ou du courrier

Les données personnelles recueillies via ce formulaire, font l'objet d'un traitement par la commune de Valgelon-La Rochette dans le but de gérer les demandes d'ouverture d'un débit de boisson. Ces données sont uniquement destinées aux agents de la Police Municipale et de la Gendarmerie. Ces données sont conservées durant le temps légal d'archivage. Vous pouvez accéder à ces données, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute questions sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : [mairie@valgelon-la-rochette.com](mailto:mairie@valgelon-la-rochette.com) ou mairie de Valgelon-La Rochette 1 place Albert Rey – La Rochette 73110 VALGELON-LA ROCHETTE. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.